

RECONNAISSANCE DU DON DE PAUL D. LEBLANC

Allocution de la rectrice Magda Fusaro

2 décembre 2019

La version prononcée fait foi.

Madame la Députée fédérale de la circonscription de Winnipeg-Centre
(*Leah Gazan*),
Monsieur l'ancien Député de la circonscription d'Abitibi-Baie-James-Nunavik-Eeyou
et diplômé en droit (*Roméo Saganash*),
Monsieur le Doyen de la Faculté de science politique et de droit (*Hugo Cyr*),
Très cher Monsieur Paul D. Leblanc,

Permettez-moi d'exprimer ma gratitude, en mon nom et en celui de toute notre université, pour la générosité exemplaire dont vous faites preuve aujourd'hui en versant le don exceptionnel de 1,8 M\$ à la Fondation de l'UQAM.

Il s'agit du don individuel le plus important de toute l'histoire de l'UQAM et de sa Fondation. Cela est remarquable, et j'en suis très honoré.

Destinée à la création du Fonds capitalisé Honorable Albert-Leblanc, je me réjouis de savoir que votre contribution permettra l'attribution de 2 bourses d'excellence annuelles de 30 000 \$ à des étudiantes et étudiants issus des Premières Nations et des Inuits du Québec, qui sont inscrits au baccalauréat en droit à la Faculté de science politique et de droit.

Grâce à ce don majeur, vous encouragez la persévérance aux études de cycles supérieurs dans notre société, tout en facilitant l'intégration de la relève autochtone dans le milieu universitaire, une voie dans laquelle notre université s'est résolument engagée depuis quelques années.

Vous nous encouragez aussi comme université à poursuivre nos actions. Vous le savez probablement déjà, mais permettez-moi de vous rappeler que, en plus des cours de langues, nous offrons à l'UQAM un programme en études autochtones.

Outre cela, nous avons créé un Groupe de travail sur la réconciliation avec les peuples autochtones de l'UQAM.

J'aimerais également mentionner le projet pilote en cours au Département des sciences juridiques, qui vise à favoriser l'accessibilité des autochtones aux études supérieures. En vertu de cette initiative, 4 places au baccalauréat en droit, en sus du contingent, sont réservées chaque année pour des candidates et candidats autochtones qui ont une expérience professionnelle ou un engagement social pertinent, notamment en lien avec les communautés autochtones.

En cette année de notre 50^e anniversaire, je ne résiste pas à l'envie de rappeler que notre université est née sous le signe de l'audace, dans un esprit de démocratisation de l'éducation et d'accessibilité du savoir et de la culture. Votre don, M. Paul D. Leblanc, réitère ces valeurs fondamentales en lui attribuant une portée nouvelle.

Mentionnons que le tiers des montants recueillis dans le cadre de la campagne de financement sera versé sous forme de bourses d'études pour appuyer la réussite étudiante. Voué au développement de la relève universitaire autochtone, le don de M. Paul D. Leblanc s'inscrit dans cette volonté de promouvoir une éducation plus inclusive et qui tient compte des besoins des minorités.

La philanthropie est un mot encore jeune à l'UQAM. Elle est pratiquée par des gens de tous les milieux, des gens curieux, des esprits originaux et inventifs tels que vous. Vous êtes venues et venus à nous par des chemins de traverse. La preuve qu'il ne faut pas nécessairement être diplômée ou diplômé pour soutenir la mission de l'UQAM et s'engager pleinement dans son avenir.

Merci, M. Leblanc, pour votre engagement, pour votre contribution à la réussite étudiante, pour votre fidélité aux valeurs de l'UQAM. L'Université vous en sera toujours reconnaissante.